



Monsieur Alain ROUSSET  
Président  
Région Aquitaine  
14 rue François de Sourdis  
33 077 BORDEAUX

Objet : rencontre du 7 février 2011.  
L'intermodalité vélo en région Aquitaine.

**Adresse postale**  
16 rue Ausone  
33000 Bordeaux

**Tél./Fax**  
05 56 81 63 89

**Site Internet**  
[www.velo-cite.org](http://www.velo-cite.org)

**Mél**  
[bordeaux@fubicy.org](mailto:bordeaux@fubicy.org)

**Permanences**  
Jeudis de 17 h30 à 19 heures

Monsieur le Président,

Vous trouverez ci-dessous les remarques et les souhaits exprimés par les usagers cyclistes.

Vélo Cité représente à ce titre à la fois les usagers de l'agglomération bordelaise mais aussi les associations cyclistes d'Aquitaine adhérant à la FUB.

Vélo Cité demande à ce qu'il soit mis en place une politique régionale forte en faveur du vélo. Cette dernière passe nécessairement par le vote de lignes budgétaires affectées aux différentes problématiques.

Depuis longtemps, les intentions régionales se sont exprimées en faveur d'une plus grande place accordée au vélo. Le temps est venu de mettre en application ces principes.

Nous sommes tout disposés à vous rencontrer régulièrement afin de suivre les choix qui auront été déterminés par l'assemblée élue et les représentants d'usagers que nous sommes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre considération distinguée.

Ghislain Landreau

Co-Président en charge de l'intermodalité

## Accès des vélos dans les trains

### Problèmes rencontrés :

- Manque de places pour les vélos notamment avec les nouvelles rames d'Alstom (3 places seulement contre 6 places pour les trains Bombardier)
- Valises prenant la place des vélos (surtout le vendredi soir)
- Difficultés d'embarquement à cause des marches
- Couloirs étroits rendant l'accès difficile voire impossible
- Difficulté pour hisser son vélo à des crochets en hauteur
- Coût du transport des vélos dans les TEOZ
- TER avec peu de places pour les nombreux cyclistes le matin et le soir (Bordeaux Libourne 8h00 / Libourne – Bordeaux 17h08 ou 18h08).
- Difficultés pour apercevoir l'emplacement du local à vélos (surtout sur les Corails et notamment ceux allant vers Langon et Marmande)

### Demande des usagers :

- Maintien et ouverture du transport des vélos dans les 270 trains de la région
- Amélioration de la signalisation des compartiments vélo dans les trains (cas des trains corails)
- Augmentation des capacités d'embarquement des vélos sur les lignes très fréquentées
- Accroître les capacités vélos dans le nouveau matériel (Trains Régiolis). Une offre à 3 places ne serait pas acceptable pour notre région.
- Choix de plateformes banalisées permettant le transport d'un plus grand nombre de vélos plutôt que des espaces réservés et restreints équipés de crochets.
- Accélération du plan de modernisation des trains avec une forte prise en compte des vélos
- Accélérer la mise en place de seuils zéros pour l'accès dans les trains (nécessaire à la fois pour les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées et les cyclistes)
- Gratuité des vélos sur les TEOZ pour celles et ceux qui ont un abonnement.
- Offrir une offre train + vélo sur les TGV sans que l'on soit obligé de démonter son vélo et avoir la garantie d'une place (ce qui n'est pas le cas avec l'offre payante).

Exemple de problème récurrent : difficultés d'embarquement des vélos sur les lignes Bordeaux Libourne, Bordeaux Arcachon ou encore Bordeaux Le Verdon.

Des usagers se rendant à leur travail ne peuvent embarquer leur vélo à cause du manque de places attribuées.

Des problèmes liés à l'embarquement se font aussi ressentir (hauteur des marches et mauvaise accessibilité des gares)



Emmarchement périlleux dans de nombreux trains en Aquitaine.



Peu de places pour le transport des vélos



Un accès de plain pied dans un espace banalisé. Exemple de Poitou Charentes.

## Accessibilité des gares

### Problèmes rencontrés :

-Accès des vélos dans les escaliers des gares. Problème récurrent à la gare Saint Jean où il y a peu de rampes et aucune goulotte.

### Exemple :

Concernant la ligne Bordeaux Langon Marmande, les usagers doivent porter leur vélo à bout de bras pour sortir de la gare. La seule sortie munie d'une rampe est celle côté Belcier.

De même la gare de Langon est difficilement accessible aux vélos.

### Demande des usagers :

-Installation de goulottes ou rampes dans les escaliers de toutes les gares d'Aquitaine afin de rendre un accès plus aisé aux passagers munis d'une valise ou d'un vélo. La goulotte ou rampe ne doit en aucun cas être trop étroite ni trop près d'un mur car il serait impossible d'y faire rouler des vélos munis de sacoches. Le mieux serait de placer la rampe ou goulotte au milieu de l'escalier.

-Accélération du plan de modernisation des gares à rayonnement interrégional, régional et local.

-Où en est le plan de modernisation d'1/3 des gares régionales sur 5 ans ?

-Réalisation de pistes ou bandes cyclables avec un jalonnement spécifique permettant de relier directement les zones denses en emplois et/ou population à des gares desservies par les TER.



Exemple à la gare de Blois.

## Stationnement des vélos et services associés

### Problèmes rencontrés :

- Absence de stationnement vélo dans de nombreuses gares de la région.
- Problème récurrent du vol des vélos en l'absence de lieux de stationnement sécurisés.

### Demande des usagers :

- Création de véritables vélostations associant le stationnement et des services associés (gardiennage, location, entretien, marquage, gonflage, etc..) dans les grandes gares régionales.
- Equipement des gares secondaires et touristiques en stationnement sécurisé du type box ou garage collectif fermé.
- Réévaluer les capacités de stationnement notamment à la Gare St Jean ou au Teich
- Veiller à proposer des stationnements sécurisés (vol de vélos par démontage du toit des box au Teich)
- Installation d'arceaux devant les quais ou aux entrées de toutes les gares (stationnement courte et moyenne durée)
- Prévoir des consignes permettant aux usagers du train + vélo de laisser des équipements tels vêtements de pluie, casque, etc...)
- Le rapport de diagnostic du SRIT daté de septembre 2008 indiquait que sur l'ensemble des gares et haltes de la ligne Bordeaux Arcachon, il était prévu de développer le stationnement sécurisé des vélos. Qu'en est-il ?
- Quel projet pour Agen, Parempuyre, etc... ?



Box à vélos en gare du Teich.

Les box sont insuffisants et des vols sont à déplorer du fait d'une toiture facilement démontable....



Comme ici aux Pays Bas, les box à vélos sont très nombreux et protègent efficacement du vol.



Privilégier des parkings à vélos fermés ou des box. Ci-dessus l'exemple à la gare de Blanquefort



Choisir un modèle d'arceau simple et ne plus installer d'équipements sophistiqués et coûteux ne répondant pas aux besoins des usagers (comme sur la ligne du Médoc)



Pour du stationnement vélo de courte et moyenne durée, prévoir des arceaux abrités aux abords des quais et des entrées de gare.

## Des vélostations dans les grandes gares

### Demande des usagers :

- Offre de stationnement en grande capacité dans les principales gares de la Région.
- Stationnement proche des quais de la gare
- Stationnement sécurisé
- Offre complète de services (gonflage, location, marquage, etc..)



Exemple en gare de Strasbourg avec 2000 places de stationnement.

Un parking auto transformé intégralement pour les vélos et le succès est au rendez-vous.



## Les lycées

### Problèmes rencontrés :

- Mauvais équipements de stationnement des vélos (accroche roues)
- Peu de places réservées aux vélos dans beaucoup de lycées
- Les vélos ne sont pas abrités des intempéries
- Peu ou pas d'aménagements cyclables permettant aux lycéens et aux enseignants de venir à vélo en toute sécurité.

### Exemples :

Les accroche roues au lycée Montesquieu et au lycée Brémontier de Bordeaux

L'envahissement des vélos devant le lycée Montaigne à Bordeaux

### Demande des usagers :

- Harmonisation des équipements de stationnement dans tous les lycées de la région Aquitaine
- Arceaux visiteurs aux entrées des lycées
- Aides aux communes pour le développement des itinéraires cyclistes permettant un accès aisé aux lycées et autres structures liés à la région.
- Mise en place d'un chèque vélo pour les élèves
- Mise en place d'une formation « réparateur de cycles » en alternance.

## Les CAMPUS

### Problèmes rencontrés :

- Difficultés pour stationner son vélo devant les bâtiments, qu'il s'agisse des lieux d'enseignement, de résidence ou d'activités annexes (bibliothèque, salles de sport, etc...)
- Equipements de stationnement inadaptés (accroche roues, râteliers, etc...)
- Nombreux vols de vélos du fait d'un stationnement inadéquat ou inexistant
- Peu d'aménagements cyclables permettant de circuler facilement sur les sites universitaires.

### Demande des usagers :

- Intégrer un stationnement de qualité (arceaux) devant tous les bâtiments du campus
- Que le schéma régional du logement étudiant soit l'occasion d'intégrer un stationnement vélo de qualité et en quantité.
- Prise en compte du dossier vélo et Campus remis par Vélo Cité

## Les véloroutes et voies vertes

### Problèmes rencontrés :

- Discontinuités entre les départements d'Aquitaine et hors Aquitaine
- Forte présence de cyclotouristes mais offre de services insatisfaisante

### Demande des usagers :

- Activation du schéma régional des véloroutes et voies vertes
- Activer les maillages d'itinéraires cyclables entre les pôles urbains et touristiques.  
Exemple entre l'agglomération bordelaise et le bassin d'Arcachon (le long de la voie ferrée) ou encore entre Bordeaux et les vignobles du Médoc et du Libournais.
- Résorption des discontinuités
- Communication sur l'offre touristique à vélo
- Offrir une offre train + vélo satisfaisante pour les nombreux cyclotouristes de la région.



## Plan de déplacement d'entreprises et inter-entreprises

Problèmes rencontrés :

-Forte utilisation de la voiture au sein des entreprises

Demande des usagers :

-Réalisation de plans de déplacements concernant un ensemble d'employeurs